



Parc national
des Pyrénées



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



- Edito p. 3
- Temps forts 2022 p. 4-5
- Connaître et préserver les patrimoines culturels et paysagers du territoire p. 6-7
- Connaître et préserver le patrimoine naturel et suivre les changements globaux p. 8-11
- Développer et valoriser des activités locales respectueuses des patrimoines p. 12-15
- Valoriser et partager les connaissances pour mieux préserver p. 16-19
- Surveillance et police, instruction et suivi des autorisations p. 20
- Gérer en partenariat p. 20
- Une gouvernance partagée p. 21
- La vie de l'établissement p. 22-23

Directrice de publication : Melina Roth
Cheffe du service Valorisation des patrimoines et du territoire : Marie Hervieu
Coordination / rédaction : Caroline Bapt
Iconographie : Christophe Cuenin
Conception graphique : Sophie Plunian - Nuances Graphiques

Ont contribué à ce rapport d'activité :
 A. Buttifant/ C. Cagnet/ J. Combes/ A. David/ H. Gabin/ S. Gipouloux/ Y. Haure/ M. Hervieu/
 O. Jupille/ J. Laffite/ L. Le Pontois/ D. Pelletier/ D. Penin/ J. Durdos-Pitchelu/
 M.C. Pujo-Viscos/ F. Reisdorffer/

© Photos Parc national des Pyrénées
 C. Bapt/ F. Barbé/ G. Besson/ C. Brocas/ A. Buttifant/ R. Camviel/ L. Cazabet/ F. Chavagneux/
 C. Cuenin/ J. Démoulin/ E. Deutsch/ E. Florence/ A. Garnier/ Y. Haure/ M. Hervieu/ J. Laffite/
 L. Le Pontois/ J. Le Souder/ G. Legendre/ P. Llanes/ F. Luc/ P. Meyer/ D. Moreilhon/
 M. Morthon/ L. Nédélec/ D. Pelletier/ D. Penin/ L. Reigne/ S. Rollet/ D. Rouanet/ C. Sallaberry

© Photos
 René Colonel (p.4)
 Yves Esturonne - Lys Noste vilatge (p.6)
 Grottes et Archéologie (p.7)
 Cédric Nöt - Le Cartel Bigourdan (p.9)
 Pierre Meyer - AE Médias (p.9 et p.13)
 Thomas Burel - OFB (p.13)
 Illustrations :
 Régis Rangassamy - CAUE 65 (p.7)
 David Penin - Parc national des Pyrénées (p.6 aquarelle)
 Laurène Barate - Gendarmerie Vignec (p.20)



Avec ce rapport d'activité, nous souhaitons partager une année de la vie du Parc national au travers des actions mises en œuvre en 2022, ainsi que quelques chiffres et temps forts de la vie de l'établissement.

Préserver la biodiversité en se souciant de l'ensemble des formes de vie qui

composent nos écosystèmes et du bon état des milieux et des paysages dont ils dépendent, nécessite un effort continu d'amélioration des connaissances, et de dialogue avec les partenaires, au plus près du terrain.

Le Parc national contribue ainsi aux plans d'actions nationaux de nombreuses espèces emblématiques. Il met également en œuvre, avec ses partenaires, différentes actions de restauration des habitats, et de suivis des effets du changement climatique sur la faune et sur la flore.

La sensibilisation des habitants et la concertation des acteurs locaux sont essentiels pour comprendre les contraintes de chacun et partager les enjeux d'une solidarité écologique à l'échelle du territoire. La recherche d'un équilibre favorable à la biodiversité nécessite en effet une attention permanente dans un contexte où l'évolution des pratiques et le changement climatique introduisent de nouvelles incertitudes. Il s'agit également d'accompagner les activités qui participent à la vie locale et à la gestion des écosystèmes, comme le pastoralisme traditionnel. Le Parc national apporte également son soutien aux initiatives locales en faveur du paysage, de la transmission des savoirs et des patrimoines culturels.

En 2022, ce sont vingt nouvelles conventions de partenariat avec les collectivités qui ont été finalisées pour engager ensemble la mise en œuvre de la charte autour de thématiques nombreuses et variées, ancrées dans les réalités du développement local et des enjeux particuliers de chaque commune adhérente.

Grâce aux plans France Relance et Avenir Montagnes, le Parc national a réalisé en 2022, des travaux très importants pour l'amélioration des équipements d'accueil du public. L'effort de surveillance et de pédagogie porté par les agents du Parc national, ainsi que la sensibilisation du public ou encore l'accompagnement des porteurs de projets, participent aussi à cet effort de réduction des impacts et des conflits d'usages liés à la fréquentation. Le Parc national propose par ailleurs, tout au long de l'année, un programme d'animations dans les Maisons du Parc national, en lien avec d'autres acteurs valléens.

Dans les pages qui suivent, nous vous proposons de découvrir et de mieux connaître nos équipes, nos actions et notre engagement pour préserver les patrimoines exceptionnels du territoire, pour partager les connaissances et la compréhension des enjeux, et pour accompagner un développement local et durable, en lien étroit avec les acteurs locaux et les habitants.

Louis ARMARY,
 Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées
Melina ROTH,
 Directrice du Parc national des Pyrénées

LES TEMPS FORTS 2022

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA FLORE

Avec 52 nouvelles stations découvertes et des inventaires faisant apparaître des dynamiques de population positives sur les 53 stations anciennes revisitées en 2022, les trois années d'inventaires de onze espèces de plantes vasculaires s'achèvent sur un bilan positif.

Le programme de suivi de la flore se poursuivra en 2023, pour d'autres espèces référentes.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Mise en place de l'outil de saisie mobile des observations de terrain sur l'application Occ-tax mobile.



ANIMER LE TERRITOIRE

25 juin 2022 : après plus de trois années de travail, le livret de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saligos a été remis aux habitants lors d'une journée d'animations. Entre balade, cueillette sauvage, ateliers de découverte de la biodiversité et apéritif de plantes sauvages...



PARTAGER LE PATRIMOINE CULTUREL

8 et 9 octobre 2022 : le Parc national a rendu hommage aux pionniers de l'écologie de terrain et a mis en avant les valeurs scientifiques, historiques, humaines et culturelles de ce site à l'occasion des 100 ans du laboratoire d'hydrologie d'Orédon.



ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

Partenaire de proximité attaché au cadre de vie et aux paysages du territoire, le Parc national a accompagné techniquement et financièrement la commune d'Esterre pour la revalorisation d'une grange foraine aux abords d'un site classé. Remise en état et extension bien pensée permettront le développement d'une activité économique de petite restauration.



AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES ESPÈCES

Deuxième année d'inventaires sur 63 nouvelles placettes (123 au total) pour le suivi à long terme du Léopard de Bonnal lancé par le Parc national sur le territoire.



Agents du Parc national et partenaires ont éprouvé un nouveau protocole pour cette espèce indicatrice du changement climatique qui se révèle concluant.



INNOVER POUR UNE ACTIVITÉ FROMAGÈRE RESPECTUEUSE DES MILIEUX AQUATIQUES

Cabane de la Hosse (Laruns) : après deux années d'expérimentation, le dispositif d'assainissement écologique du petit lait (lactosérum) installé par le Parc national en partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Commission syndicale du Haut-Ossau et les bergers exploitants, s'avère concluant. Une réalisation qui permet de concilier fabrication fromagère et enjeux environnementaux.



ENLEVER LES VESTIGES

Été 2022 : suppression d'anciennes clôtures par hélicoptère en vue de rétablir les continuités écologiques et de sécuriser le site, en vallée de la Gêla (vallée d'Aure).

EDUQUER À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



5 juillet 2022 : présentation par les écoliers de Cauterets de « leur » Aire Terrestre Educative, de leurs projets et des réalisations déjà menées, aux élus et partenaires. Inventaires naturalistes, plantations de haies, restauration de mare, fabrication d'un hôtel à insectes... ont rythmé cette année.



RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

Onze des treize femelles bouquetins présentes sur la commune d'Accous ont donné la vie à douze cabris. Un témoignage de la parfaite adaptation des bouquetins ibériques sur ce dernier site de lâcher (2019) de l'ongulé emblématique.



ACCUEILLIR DURABLEMENT

20 km de sentiers restaurés en 2022 sur les 320 km de sentiers signalés et aménagés en zone cœur du Parc national.



SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

30 septembre 2022 : inauguration de la Maison du Parc national et du val d'Azun. Une nouvelle ergonomie, de nouveaux outils pour une découverte de la vallée depuis le village d'Arrens-Marsous jusqu'au sommet du Balaitous.



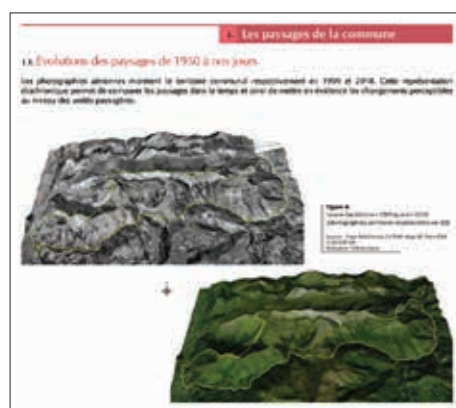
CONNAÎTRE ET PRÉSERVER

LES PATRIMOINES CULTUREL ET PAYSAGER DU TERRITOIRE

LE PATRIMOINE PAYSAGER

À l'instar des patrimoines naturel et culturel, le patrimoine paysager est une richesse du Parc national. En constante évolution, il est influencé par des facteurs géologiques et climatiques ainsi que par les activités humaines.

Pour contribuer à sa préservation, le Parc national a engagé des actions de sensibilisation auprès des élus et du grand public.



Le programme de l'Atlas de la Biodiversité Communale propose une analyse paysagère des lectures de paysages pour les habitants.



La lecture de paysages, accompagnée par le dessin paysager, est autant d'animations pour sensibiliser le public au paysage environnant.

LE PATRIMOINE CULTUREL

Le Parc national souhaite aborder la biodiversité et les dérèglements environnementaux actuels par une approche sensible, complémentaire de l'approche scientifique. Il accompagne ainsi troupes de théâtre, spectacles de rue, créations artistiques... pour des animations culturelles déployées sur le territoire. Il soutient également différentes initiatives locales, culturelles et transfrontalières.



5 manifestations à caractère culturel (Parc et pics, Le Murmure du Monde, Projet Méga Faune, Festival « De la Terre aux étoiles » et « Il était une ferme nourricière »), soutenues financièrement par le Parc national pour une aide totale de **19 010 €**

Dans le cadre du partenariat entre le Parc national et l'École Supérieure d'Arts et de Design des Pyrénées, le programme « Parc et Pics » défend l'idée qu'en développant une sensibilité à la nature et à l'environnement, la culture peut permettre d'agir pour une transition écologique.



Le Parc national soutient des manifestations de valorisation culturelle et pastorale. « La fête du Pourtalet » contribue à pérenniser les échanges ancestraux transfrontaliers autour du métier de berger.

LES SAVOIR-FAIRE EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE BÂTI TRADITIONNEL

Patrimoine matériel, le bâti pyrénéen façonne l'identité montagnarde du territoire.

En partenariat avec les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 64 et 65, le Parc national a œuvré à la réalisation d'un guide pour la prise en compte du bâti traditionnel.

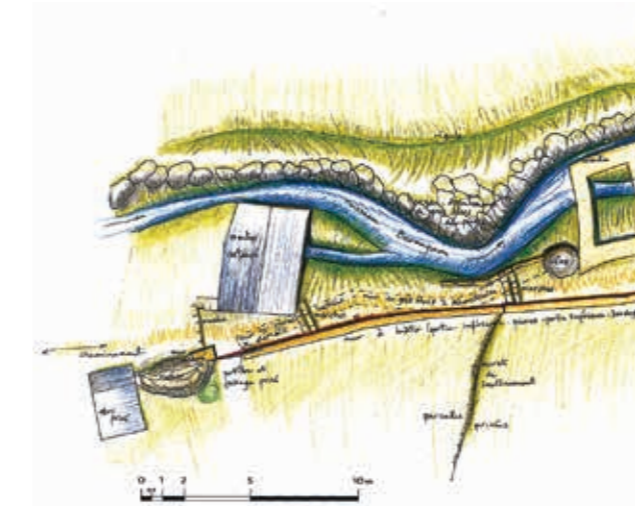
Ce recueil de fiches techniques est destiné à mieux connaître et expertiser les techniques de constructions mises en œuvre sur le territoire. Il s'agit d'un outil d'aide opérationnel pour la réalisation des audits de la marque *Esprit parc national*, pour la filière « savoir-faire du bâti traditionnel ».



Des références pour une rénovation patrimoniale du bâti du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE REQUALIFICATION

Attaché au maintien de la qualité architecturale des villages, le Parc national, en partenariat avec les CAUE 64 et 65, apporte des solutions techniques et financières pour des aménagements durables qualitatifs. Respect des savoir-faire et des matériaux, et intégration paysagère sont les fils conducteurs de cette démarche.



11 projets de restauration du patrimoine ou d'investissement communal soutenus financièrement par le Parc national pour une aide totale de **168 976 €**

Le sentier des moulins de Sazos constitue un aménagement structurant pour le village. Le projet a été conçu en tenant compte de l'environnement immédiat afin d'optimiser son intégration paysagère. Mise en œuvre en 2023.

COMPRENDRE L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les traces de l'occupation humaine témoignent d'une culture pastorale forte depuis des millénaires, sur la montagne pyrénéenne. Ces vestiges participent à la compréhension de la dynamique et de l'évolution des populations. Depuis 2016, le Parc national apporte un soutien financier et technique au programme de fouilles sur le site de la Haille de Pount-Badette, au cirque de Troumouse.



Les fouilles ont mis à jour trois habitations de l'époque du Bronze ancien (20 siècles avant J.C.). Restes lithiques et céramiques ont été découverts.



Monument funéraire de 8 mètres de diamètre, le tumulus dolménique de Borca a bénéficié de travaux de débroussaillage et de tronçonnage.

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

Le Parc national est engagé dans des programmes au long cours, afin de suivre et de comprendre comment la biodiversité et les écosystèmes vont répondre aux changements climatiques, en tenant compte des usages humains.

ORCHAMP, UN ENGAGEMENT SUR LE TEMPS LONG

En 2021, le Parc national a intégré le dispositif ORCHAMP - Observatoire spatio-temporel de la biodiversité et du fonctionnement des socioécosystèmes de montagne - déployé sur le massif alpin depuis 2016 et coordonné par le laboratoire d'écologie alpine.

Afin d'observer sur le long terme et analyser les dynamiques couplées entre climat, biodiversité des écosystèmes de montagne et usages, différents protocoles sont déclinés sur des sites témoins installés dans la vallée de Cauterets (65), en 2021 et vallée d'Aspe (64), en 2022. Ainsi, sur la vallée du Baralet, le long d'un transect, les suivis de la flore, de la forêt, du sol et de la température du sol ont été réalisés sur sept placettes (30m x 30m) positionnées tous les 200 mètres d'altitude entre 830 mètres d'altitude et 2 150 mètres d'altitude. Ces protocoles seront réitérés régulièrement.

198 espèces végétales recensées sur les 7 placettes qui composent le transect positionné en vallée d'Aspe



↑ L'inventaire exhaustif des espèces de flore et de leur abondance a été mené sur chaque placette de l'estive de Pacheu Banasse.



↑ En forêt de Baralet Pacheu, chaque arbre vivant ou mort a été inventorié et identifié au sein de chaque placette.

LE SUIVI DES GLACIERS

L'association Moraine, en partenariat avec le Parc national, a confirmé ce que l'observation à l'œil faisait présager: le glacier d'Ossoue a subi une fonte record en 2022 :

- 4,51 mètres d'épaisseur !

Depuis 2002, la moyenne de fonte était déjà de 1,87 mètre par an. Il s'agit d'une accélération importante du fait du médiocre enneigement hivernal suivi d'un été particulièrement chaud avec une succession de vagues de chaleur.



↑ Le glacier d'Ossoue en 2022 et la limite tracée en rouge du glacier en 2000.



LE SUIVI DU LÉZARD DE BONNAL

Espèce indicatrice du réchauffement climatique, le Lézard de Bonnal bénéficie d'un suivi à long terme piloté par le Parc national sur son territoire. La perte de son habitat due à la hausse des températures, et la concurrence du Lézard des murailles qui remonte en altitude, sont ainsi suivies par un réseau de partenaires autour du Parc national depuis 2021.

En 2022, les premiers résultats de ce nouveau protocole concluant, sont posés :

La densité moyenne estimée sur les 123 placettes est de 5,68 Lézards de Bonnal par placette avec une **population estimée à 701 individus.**



↑ **Lézard de Bonnal :** Observé de 1 700 mètres d'altitude à 2 800 mètres d'altitude avec une densité plus importante de 2 000 mètres à 2 500 mètres d'altitude



↑ **Lézard des murailles :** Observé jusqu'à 2 400 mètres d'altitude voire jusqu'à 2 700 mètres d'altitude (Lenquo de Capo - Aure)

FINANCEMENTS : DREAL Occitanie, Europe (Natura 2000), fonds propres
Partenaires : Commission syndicale de Saint-Savin, CCPVG, commune de Barèges
PARTENAIRES : Nature en Occitanie, Oblios, animateurs Natura 2000 et Réserve naturelle régionale d'Aulon

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NOCTURNE

Co-gestionnaire de la RICE (Réserve internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi) aux côtés du Pic du Midi de Bigorre et du Syndicat départemental de l'énergie 65 (SDE), le Parc national est fortement engagé dans la lutte contre la pollution lumineuse et plus spécifiquement sur l'étude de l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité et la sensibilisation du public.

Le Parc national des Pyrénées porte depuis 2021, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), un projet avec cinq parcs nationaux de France qui comprend la réalisation des actions suivantes :

- un diagnostic de la pollution lumineuse de chaque territoire
- l'identification des secteurs à enjeux nécessitant des actions de conversion des éclairages au bénéfice de la biodiversité.

Ce programme a été mis en œuvre en collaboration avec les SDE 64 et 65. En 2022, les résultats ont été partagés avec les partenaires et ont été présentés aux



conseils municipaux lors des remises de leur livret ABC. A l'appui de diagnostics communaux, des pistes d'actions concrètes ont été définies avec les syndicats départementaux de l'énergie et les élus.

En parallèle, un nouveau projet a été élaboré pour 2023 avec les autres parcs nationaux. Le Parc national en est toujours le porteur via un financement de l'OFB.

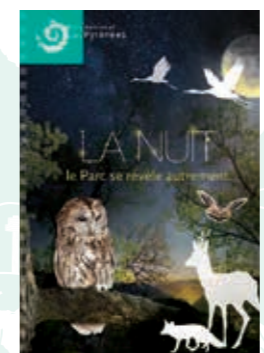
L'ÉVEIL À LA NUIT

Parce que l'on protège mieux ce que l'on connaît, le Parc national des Pyrénées, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses ont développé conjointement une série d'outils et d'animations de sensibilisation du grand public, à la beauté et la fragilité du ciel étoilé. Des actions menées avec le soutien financier du fonds de coopération Leader.



↑ Situé à Hautacam, dans le périmètre de la RICE, le belvédère nuit est un aménagement pensé pour faciliter l'observation des étoiles seul ou lors d'animations.

Le livret « La nuit, le parc se révèle » permet au grand public, de profiter au mieux d'une balade la tête dans les étoiles, d'une nuit à la belle étoile ou d'observations astronomiques.



↑ Conférence, balades nocturnes, concert... Le temps d'un week-end, le Parc national en partenariat avec le Cartel bigourdan, a invité petits et grands à (re)découvrir le ciel, les étoiles et le peuple de la nuit et son univers, sur le site de Payolle, en vallée de Campan.



↑ **Partage d'expériences**
En septembre 2022, un voyage d'études organisé par le Parc national a permis à vingt élus et techniciens des territoires du Parc national des Cévennes, du Parc naturel régional des Causses du Quercy et du Parc national des Pyrénées, d'échanger savoir-faire, expériences et bonnes pratiques sur le thème de la nuit. Direction le belvédère d'Hautacam, le Pic du Midi de Bigorre et le village d'Aulon.

RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

AGIR EN CONCERTATION AU BÉNÉFICE DU GRAND TÉTRAS

Clap de fin pour le chantier de réouverture et de diversification des milieux des zones d'élevage du Grand Tétrás sur le site du Lazaque (Cette-Eygun). Débuté en 2021 dans le cadre du programme « Les 64 fantastiques » du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la commune de Cette-Eygun, la Fédération Départementale des Chasseurs 64, l'Office national des Forêts et le lycée de Soeix, ce chantier forestier d'envergure contribue à l'épanouissement des poules et poussins grâce à des strates de végétation appropriée pour leur abri et leur alimentation.

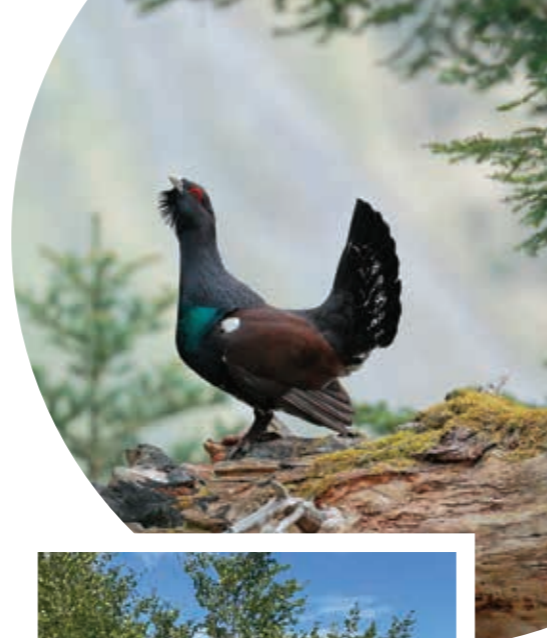


2,5 hectares de forêt et 4 hectares de landes à rhododendron aménagés, 6 000 m² de lisières denses éclaircies, 600 mètres de sentiers entretenus
Budget : 78 300 €



Entre rhododendron et genévrier, un broyeur télécommandé a réouvert le milieu sur les pentes prononcées.

Par tronçonnage des arbres occultant la lumière, le Parc national et l'ONF ont créé un réseau de clairières dans la hêtraie. En concertation avec les éleveurs, le renouvellement du passage des troupeaux permettra de préserver l'ouverture du milieu.



Débroussaillage et bûcheronnage, vingt-cinq élèves du lycée des métiers de la montagne de Soeix ont acquis une expérience et des connaissances au plus près des réalités de terrain.

ENLEVER LES VESTIGES

L'enlèvement des vestiges répond à des enjeux paysagers, de sécurité des troupeaux et la protection de la faune sauvage. Il permet également de restaurer les continuités écologiques.

Grâce au financement du plan France Relance, le Parc national a engagé des actions visant au rétablissement des trames verte et bleue en vallée d'Aure : enlèvement d'anciennes clôtures en vallée de la Géla, enlèvement de vestiges sur le site du Badet, déconstruction et enlèvement d'une ancienne cabane et de vestiges d'un massif bétonné en lien avec l'hydroélectricité...



En vallée du Moudang, des câbles encore en tension, ont été déposés afin de ne pas entacher la sécurité de la faune sauvage (Gypaète barbu, Perdrix grise...).

5 tonnes de fer évacuées



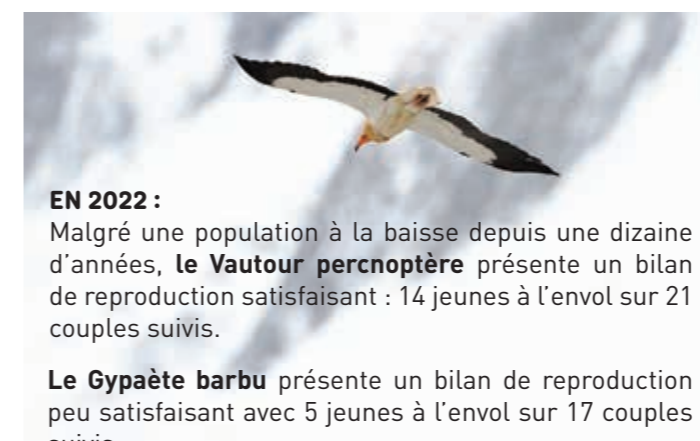
En vallée du Moudang, un pylône du téléphérique et un wagonnet ont été déposés et évacués. Réhabilités, ils seront repositionnés au départ du plateau du Moudang à des fins d'information patrimoniale sur l'histoire du site.



En val d'Azun, démontage et retrait d'une vieille clôture à l'abandon aux abords d'une place de chant fréquentée par le Grand Tétrás.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES ET CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Le Parc national mène des actions de connaissance et de gestion sur des espèces à enjeux bénéficiant de programmes nationaux de conservation. Les suivis permettent de déterminer la dynamique des populations et de prendre des mesures de gestion adaptées pour leur préservation (conciliation des usages, renforcement de population...).



EN 2022 : Malgré une population à la baisse depuis une dizaine d'années, le **Vautour percnoptère** présente un bilan de reproduction satisfaisant : 14 jeunes à l'envol sur 21 couples suivis.

Le **Gypaète barbu** présente un bilan de reproduction peu satisfaisant avec 5 jeunes à l'envol sur 17 couples suivis.



C'est également le cas pour le **Vautour fauve** suivi annuellement sur la Réserve naturelle nationale d'Ossau : 37 jeunes à l'envol pour 138 couples suivis. Ce faible bilan pour les deux espèces est possiblement à mettre en lien avec l'épisode de grippe aviaire détectée en 2022 en Espagne, dans les Pyrénées et les Cévennes, bien qu'aucune analyse sur les cadavres n'ait été détectée positive sur le territoire du Parc national. Cette maladie occasionne une forte mortalité chez les jeunes.



En collaboration avec les Conservatoires des Espaces Naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, et du bureau d'études GREGE, un travail d'actualisation de la carte de répartition du **Desman des Pyrénées** a été engagé dans les Pyrénées-Atlantiques.



Une quarantaine de tronçons de 200 mètres a été prospectée à la recherche des crottes caractéristiques du rat trompette.

Sur 65% du linéaire des cours aspois et ossalois, la présence du Desman a été confirmée, 10 ans après les derniers suivis.

Pour préserver la population de desmans présente à Bious et Ayous, un inventaire de la présence du **Vison d'Amérique** a été mené pour destruction de l'espèce, par la mise en place de radeau à empreintes sur les gaves de Bious et du Brousset (vallée d'Ossau). L'espèce n'a pas été contactée en amont de Gabas.



FINANCEMENTS : programme « 64 fantastiques » du Conseil départemental 64, Agence de l'Eau Adour Garonne

Les suivis réalisés par les agents du Parc national, ses partenaires et les retours du suivi participatif ont permis d'évaluer la population de **bouquetins** à 337 individus minimum.

Un suivi sanitaire à travers la capture de trois individus, a été engagé en val d'Azun. Les analyses sérologiques se sont révélées négatives pour les maladies ciblées.



DÉVELOPPER ET VALORISER DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES DES PATRIMOINES

ŒUVRER EN FAVEUR DE L'AGRO-PASTORALISME

Patrimoine immatériel du Parc national, et plus largement du massif pyrénéen, le pastoralisme revêt un enjeu territorial et économique fort sur le territoire.

Le Parc national mène différentes actions pour soutenir un pastoralisme durable.

EXPÉRIMENTER UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE DE TRAITEMENT DU LACTOSÉRUM

La transformation du lait en fromage n'est pas sans conséquences sur les milieux aquatiques : le rejet du « petit lait » (lactosérum) impacte la qualité et la ressource en eau en montagne (eutrophisation des milieux).

Intéressés par les résultats prometteurs d'un prototype d'épuration sur lit de compost, le Parc national et le Conseil départemental 64 se sont engagés dans une expérimentation sur quatre sites (2 cabanes fromagères en estives et 2 exploitations agricoles (en chèvre et en brebis) en partenariat avec les propriétaires et exploitants des sites et les bureaux d'études.

Après trois années d'expérimentation sur le terrain (2020-2022), un dispositif d'assainissement écologique est aujourd'hui agréé pour le traitement du lactosérum dans les cabanes d'estive et dans les exploitations agricoles.

LES RÉSULTATS :

- la pollution divisée par 100 et même, aucun rejet de pollution sur la cabane de Lurbe,
- dans le cours d'eau à proximité de la cabane de la Hosse, une abondance retrouvée des espèces d'invertébrés et une baisse significative des organismes caractéristiques des milieux enrichis.

FINANCEMENTS :

Life + Desman (Europe et Agence de l'Eau Adour Garonne), CGET, Département 64, Région Nouvelle-Aquitaine et Parc national



Le Parc national a mis en place et gère pendant cinq ans, les dispositifs sur les cabanes de la Hosse et de Lurbe via des conventions avec les propriétaires que sont le Syndicat du Haut Ossau et la commune de Bedous.

Un troupeau de 200 brebis produit 150 litres de lait/ jour et après transformation en fromage, 140 litres de lactosérum. Soit l'équivalent de la charge organique journalière de 140 habitants.



Une intervention pour constat intervient dans la majeure partie des cas, dans les 24 heures qui suivent l'appel de l'éleveur.



EXPERTISE DES DÉGÂTS AUX TROUPEAUX

Le Parc national assure une permanence 7 jours sur 7 pour répondre aux demandes des éleveurs de réalisation de constats pour des dégâts causés par les grands prédateurs sur son territoire. Les gardes-moniteurs procèdent aux constats de dommages en relevant les données de l'expertise de la carcasse et les indices alentours.

Un rapport de constat est alors établi et permet de tirer les conclusions techniques.

En 2022 :

- 62 dossiers ne permettant pas d'exclure la responsabilité de l'ours ou du loup
 - 23 dossiers excluant la prédation ours ou loup
- Sur les 85 dossiers instruits au total, 20 ont nécessité un passage en Commission d'Indemnisation des Dommages d'Ours et de Loup (CIDOL).

85 constats réalisés en 2022 dont :

- 77 dans les Hautes-Pyrénées
- 8 dans les Pyrénées-Atlantiques pour 59 067 € d'indemnisation

MENER DES PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES (PAEC)

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique agricole commune, le Parc national a souhaité soutenir les éleveurs et les gestionnaires d'estives dans leurs activités pastorales en faveur de la biodiversité par :

- le maintien de l'ouverture des milieux,
- la restauration de l'habitat du Grand Tétrás grâce au pastoralisme,
- la prise en compte des zones humides dans la gestion pastorale.

Trois projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) ont été élaborés et validés en 2022 :

- pour la Réserve naturelle nationale du Néouvielle,
- pour les estives des Hautes-Pyrénées en partenariat avec le GIP-CRPG, la Fédération départementale des chasseurs 65, l'ONF, l'OFB, l'association des gestionnaires d'estives,
- pour les estives des Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 64, l'ensemble des gestionnaires de sites Natura 2000 de la zone de montagne, l'Euskal Herriko Laborantza Ganbara, l'association « Bergers muletiers, même combat même passion ».

Les premiers contrats au bénéfice des éleveurs débuteront dès 2023.



AIDE AUX HÉLIPORTAGES POUR LES CABANES FROMAGÈRES

Chaque année, en vallée d'Aspe, les gardes-moniteurs du Parc national apporte un soutien technique à l'association « Bergers muletiers, même combat même passion » pour descendre les fromages à la fin de la saison d'estives.

ESPRIT PARC NATIONAL : CONTRIBUER À UNE ÉCONOMIE LOCALE RESPECTUEUSE

Inspirée par la nature, *Esprit Parc national* est la marque de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des onze parcs nationaux français.

Esprit Parc national au Pyrénées : lancée en 2016

- 400 produits
- 12 filières
- 145 partenaires bénéficiaires



En 2022 :

Le Parc national des Pyrénées a poursuivi ses actions de promotion de la marque.

- ◀ Cartes touristiques Béarn et Bigorre pour une itinérance à la rencontre des produits et services bénéficiaires de la marque.



Voyage presse :
• 15 articles et émissions radio

Avril 2022 en vallée d'Aspe : organisation d'un voyage presse en partenariat avec l'OFB, l'office du tourisme du Haut-Béarn et l'Agence de développement touristique des Pyrénées-Atlantiques. La marque et ses bénéficiaires ont été ainsi valorisés auprès de la presse locale et régionale.

Le Parc national a poursuivi l'animation du réseau des bénéficiaires de la marque en proposant un programme de formation, en associant les bénéficiaires aux nombreux événements organisés par le Parc national et en organisant une journée annuelle de rencontre.



◀ 10 novembre 2022 : 70 professionnels ont échangé sur leurs pratiques lors de la journée annuelle du réseau organisée à Arrens-Marsous par le Parc national.

La Cabane de Lurbe (Bedous) est désormais équipée d'un dispositif d'assainissement de filtres plantés à base d'orties pour le traitement des eaux blanches, et d'un dispositif par épuration biologique sur lit de compost. Une mise en place en collaboration avec le GAEC de l'AOUA, bergers exploitants, la commune de Bedous et les bureaux d'études David CHETRIT Environnement et Lo Consult.

CONTRIBUER AUX ACTIVITÉS FORESTIÈRES

Principalement gérée par l'ONF, la forêt couvre 80 000 ha sur le territoire dont plus de 7 000 ha en zone cœur du Parc national. Un partenariat entre l'ONF et le Parc national prévoit des échanges réguliers pour travailler à une meilleure connaissance des écosystèmes forestiers et de certaines espèces forestières sensibles ainsi qu'à une exploitation sylvicole prenant en compte les patrimoines naturels.

EN 2022 :

- l'inventaire des vieilles forêts s'est poursuivi en Béarn,
- un inventaire des arbres remarquables a été lancé sur l'ensemble du territoire,
- le suivi de la Chouette de Tengmalm a été assuré sur les différents secteurs du territoire.

Un projet de coupe forestière dans la zone cœur du Parc national, sur la commune de Cette-Eygun, a fait l'objet d'un diagnostic avec établissement de l'Index de Biodiversité Potentielle des parcelles concernées.

Enfin, un projet d'expérimentation transfrontalier a été autorisé à Artouste, sur la commune de Laruns afin de tester des dispositifs innovants et légers de réduction des risques de chute de blocs. Prévu dans la zone cœur du Parc national, les travaux d'installation ont débuté fin 2022 et se poursuivront en 2023.



20 kilomètres de sentiers restaurés en 2022 : les sentiers du Larribet, d'Estoudou, de Pombie et 4,5 kilomètres de sentiers menant du lac d'Aumar au lac de l'Oule. Rigole, emmarchement, talutage : le Parc national s'attache à faire appel aux techniques d'entretien manuel des sentiers de haute montagne, perpétuant ce savoir-faire artisanal de construction en pierres sèches.

LE PARC NATIONAL INTERVIENT AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET GESTIONNAIRES DES SITES D'ACCUEIL

L'objectif : concilier fréquentation touristique, accueil, aménagements et leur intégration paysagère, et découverte des patrimoines.

Sur la commune de Cauterets, au Pont d'Espagne, des travaux conséquents de restauration ont été menés en trois tronçons, sur les sentiers depuis le Pont d'Espagne jusqu'au refuge de Bayssellance, afin d'améliorer un itinéraire (GR10) érodé par une forte pression touristique.



Etape prisée proche de l'Espagne, le refuge d'Arlet a bénéficié d'une rénovation d'envergure avec sa réhabilitation et son extension tout en gardant son identité. Isolation renforcée, création de toilettes sèches... Le bardage bois et la couverture de teintes rouge terre et brun permettent une intégration paysagère optimale.



10 kilomètres de sentiers restaurés par le Parc national. Cette opération sera complétée (livraison en 2023) par la création d'un espace d'information et de sensibilisation au départ du Pont d'Espagne et la mise en fonctionnement de toilettes sèches au lac de Gaube

ACCUEILLIR DURABLEMENT

Avec 1,5 millions de visiteurs en période estivale, le Parc national a pour mission de proposer une découverte du territoire tout en prenant en compte la fragilité des milieux.

EN ZONE CŒUR DU PARC NATIONAL

Le Parc national gère un réseau de 320 kilomètres de sentiers (travaux et signalétique) et est propriétaire de quatre refuges gardés (Arlet, Ayous, Migouélou et Espuguettes) et d'un refuge non gardé (Larry).

Situé au cirque d'Anéou, le nouveau point d'information et d'accueil a été pensé en partenariat avec le CAUE 64. Six panneaux présentant l'histoire, le paysage, les règles d'usage et de bonne conduite sont ainsi accessibles aux visiteurs et à l'abri du bétail.



Dans le cadre de la requalification du bâtiment d'accueil du Somport et afin de concilier les enjeux économiques (espace nordique en zone cœur) avec les objectifs de la charte du Parc national, l'établissement a accompagné techniquement et financièrement la Communauté de communes du Haut-Béarn sur ce projet global intégrant un programme de diversification des activités.



Avec le lac de Gaube et le plan d'Aste, le refuge non gardé du Larry, propriété du Parc national, est l'un des nouveaux sites proposant des toilettes sèches conçues en partenariat avec l'association Pierre et Terre, et la Fédération compagnonique.

VALORISER ET PARTAGER

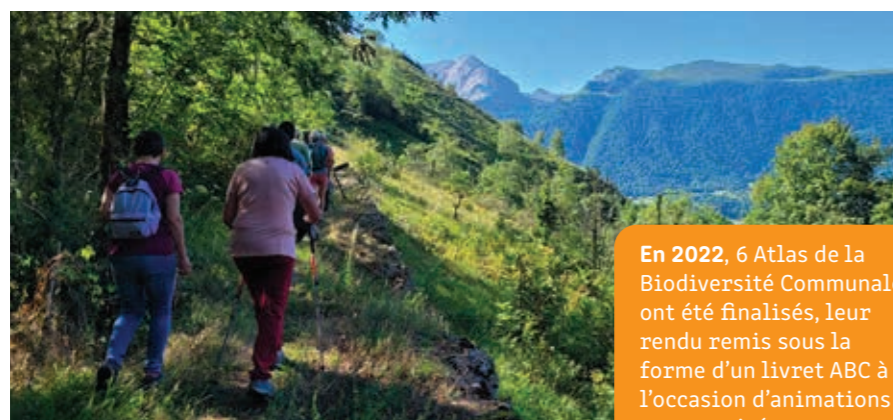
LES CONNAISSANCES POUR MIEUX PRÉSERVER

UNE MOBILISATION CITOYENNE

Atlas de la Biodiversité communale (ABC)
 Connaître, faire connaître, protéger : depuis 2012, le Parc national a engagé aux côtés de 23 communes, la réalisation de leur ABC.

Action découlant des objectifs de la charte du territoire et fruit d'une volonté locale soutenue par le Parc national et mise en œuvre grâce à l'appui de nombreux partenaires et des habitants, cette démarche innovante a pour objectifs :

- inventorer les espèces et les paysages pour renforcer la connaissance,
- identifier les enjeux en matière de biodiversité pour les intégrer dans les projets communaux,
- sensibiliser et mobiliser élus, citoyens et scolaires pour susciter la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité.



En 2022, 6 Atlas de la Biodiversité Communale ont été finalisés, leur rendu remis sous la forme d'un livret ABC à l'occasion d'animations co-organisées avec chaque commune

Par les sentiers de la vallée d'Ossau (Louvie-Soubiron)

Grâce au financement de l'Office français de la biodiversité, depuis 2021, un regroupement de six communes de la vallée d'Aure (Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulans, Vielle-Aure et Vignec) a intégré le programme ABC avec pour ambition partagée « mieux connaître pour mieux protéger ».



10 animations ABC dont la journée inter-écoles qui a rassemblé 130 élèves le temps d'une journée à Vielle-Aure.

EN 2022 :
 7 022 observations remontées à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel



S'ENRICHIR DE L'EXPÉRIENCE DE L'AUTRE

Afin de susciter des actions concrètes en faveur de la biodiversité grâce à l'échange d'expériences, le Parc national a créé le réseau des communes ABC du territoire en 2021.



- 16 communes adhérentes au réseau ABC.
- 14 élus pyrénéens ont participé au voyage d'études

En mai 2022, trois jours durant en terres cévenoles, élus et techniciens pyrénéens cévenols ont échangé leurs vécus et ont réfléchi à des actions concrètes sur des thématiques communes : la pollution, l'eau et les rivières, la nature en ville...

CARNET DES OBSERVATIONS

Support créé par le Parc national, riche d'aquarelles pour la présentation des espèces, le Carnet des Observations contribue à sensibiliser habitants et scolaires à la richesse environnementale qui les entoure et à faire remonter leurs observations.



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Parc national des Pyrénées et ses partenaires de l'éducation à l'environnement mènent tout au long de l'année, en classe et sur le terrain, aux côtés des enseignants, des actions de sensibilisation aux richesses patrimoniales auprès des élèves de tous niveaux.



Action découlant de la charte du territoire, le passeport pédagogique « Mon parcours aux Pyrénées » avec ses livrets enseignants et ses livrets élèves, propose une offre pédagogique pour sensibiliser les enfants aux patrimoines et au développement durable.



2100 élèves de l'aire optimale d'adhésion bénéficient d'interventions, à titre gracieux, par des gardes-moniteurs du Parc national et des animateurs partenaires du passeport afin de s'approprier leur environnement, pour mieux l'apprécier et participer à sa préservation.

Le passeport pédagogique en 2022, ce sont :

- 73 projets pédagogiques menés
- 70 classes concernées
- 192 animations en classe ou sur le terrain

AIRES TERRESTRES EDUCATIVES (ATE) : LES ENFANTS AUX COMMANDES

Initié en 2021 sur le territoire, le programme des Aires terrestres éducatives mobilise les classes volontaires dans un programme pédagogique participatif de connaissance et de préservation de l'environnement mais aussi de découverte des acteurs locaux. Les enfants deviennent les gestionnaires d'un espace naturel de leur commune.

3 écoles pour 5 classes accompagnées par le Parc national et l'OFB dans la vie de leur ATE



20 classes accueillies à l'espace muséographique du siège du Parc national à Tarbes dans le cadre du programme développement durable de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

UN VOYAGE QUI DÉBUTE DANS LES MAISONS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Les Maisons et points d'informations du Parc national sont les portes d'entrée pour préparer au mieux un séjour. L'occasion de parfaire les connaissances des richesses de la vallée, des visiteurs et habitants, auprès des agents d'accueil.

SAINT-LARY-SOULAN
GAVARNIE
LUZ-SAINT-SAUVEUR
CAUTERETS
ARRENS-MARSOUS
LARUNS
ETSAUT
ORÉDON
POURTALET
PLAN D'ASTE
 (points d'information estivaux)



Accessibles aux personnes en situation de handicap, elles proposent toute l'année des expositions temporaires, permanentes, des projections, une boutique, des animations autour de la biodiversité et des actions de développement durable.



Plus de 40 000 visiteurs accueillis dans les maisons du Parc national à l'été 2022.
 Près de 13 000 participants aux animations proposées par le Parc national dans les vallées

2022, L'ANNÉE DU RENOUVEAU POUR DEUX D'ENTRE ELLES

> LA MAISON DU PARC NATIONAL ET DU VAL D'AZUN

Aventurez-vous sur le sentier depuis le village d'Arrens-Marsous jusqu'au sommet du Balaitous, afin de découvrir les richesses naturelles, culturelles et paysagères du val d'Azun. Une expérience avec une muséographie entièrement repensée pour profiter pleinement d'une prochaine expérience sur le terrain.

Financement : France Relance, GMF, EDF, Département des Hautes-Pyrénées, Région Occitanie.



Les sens en éveil, entre ateliers pédagogiques, projections, maquettes naturalistes... pour s'approprier trois milieux : la hêtraie-sapinière, les estives et la haute montagne.

> LA MAISON DU PARC NATIONAL D'ETSAUT EN VALLÉE D'ASPE

Une toiture en ardoise traditionnelle, un habillage en bois de la façade et des ouvertures retravaillées pour plus de lumière, la Maison du Parc national située à l'entrée du village d'Etsaut est un lieu de rencontres et de découvertes aux contours repensés.

Financement : France Relance.



LA MAISON DU PARC NATIONAL DE GAVARNIE

Porte d'entrée du cirque de Gavarnie classé Grand site par la Région Occitanie, et du Bien Pyrénées-Mont Perdu, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Maison du Parc national située à Gavarnie tombe en désuétude.

Accompagné par l'agence Scarabée, un groupe de travail associant les collectivités (région, département, communauté de communes, commune), l'Etat, les usagers et les socioprofessionnels, a défini un nouveau projet pour la Maison de Gavarnie. Elle regroupera le Parc national, l'Agence touristique des vallées de Gavarnie, la mairie et la poste.

En mai 2022, un concours d'architecte a été lancé. En novembre 2022, le jury a retenu le projet de l'agence Kengo Kuma pour réaliser le projet.



41 agences ont candidaté au concours d'architecte pour la refonte de la Maison du Parc national à Gavarnie

Phase finale du concours: visite des architectes retenus

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Parce qu'on préserve mieux ce que l'on connaît, le Parc national est fortement engagé dans la sensibilisation aux patrimoines et aux changements globaux de tous les publics.

PERCEPTIONS LOCALES POUR UN CHANGEMENT GLOBAL

Afin de sensibiliser le public aux changements paysagers et climatiques et de connaître son ressenti face à ces évolutions, le Parc national a porté sur le territoire des vallées des Gaves, un programme novateur ethno-artistique : « Cartes blanches ». Après la collecte de la perception des habitants et visiteurs sur des cartes postales en 2021 à l'occasion de spectacles de rue, il a pris toute son envergure en 2022 avec des enquêtes ethnographiques réalisées par le bureau d'études Paroles, paroles..., des rencontres radiophoniques inter-générationnelles avec les scolaires menées par Radio Fréquence Luz...

Financement : Poctefa Naturclima, DREAL Occitanie, DRAC Occitanie, Communauté de communes des vallées des Gaves.



13 représentations gratuites de restitution de ces témoignages ont été créées et présentées par trois compagnies locales.

VIVRE #EN HARMONIE

Une campagne de sensibilisation aux bons usages en montagne a pris place en 2022.

Neuf messages ciblés sur les impacts les plus fréquents, portés par de jolis clichés d'animaux qui s'adressent, les yeux dans les yeux, aux visiteurs. Une campagne déclinée sur les réseaux sociaux et dans la presse, tout au long de l'année, qui a fait l'objet de trois points presse sur le terrain.



UN MIX-MÉDIA AU SERVICE DE LA COMMUNICATION

Facebook, LinkedIn, site internet, relations presse, Magazine Empreintes, fiches d'information... depuis 2022, le Parc national communique également via une page sur Instagram.



41 000 followers



8 000 followers



SURVEILLANCE ET POLICE

INSTRUCTION ET SUIVI DES AUTORISATIONS

Les agents assermentés du Parc national sont chargés de missions de police judiciaire et de police administrative en zone coeur du Parc national, en application du code de l'environnement.

POLICE ADMINISTRATIVE

347 autorisations de travaux ou d'activités délivrées et 22 refusées, en zone coeur du Parc national. Un nombre en légère diminution par rapport à 2021.



AUGMENTATION :

pour les laisser-passer de circulation, les manifestations culturelles et sportives et principalement pour les survols liés aux travaux.



DIMINUTION :

pour les tournages liés à l'interdiction du survol en drone (14 refus).

Les autorisations concernent des pétitionnaires privés (gestionnaires de refuges, de cabanes pastorales, associations...) ou publics (commissions syndicales, armée...).



- 865 jours de surveillance
- 737 contrôles
- 115 amendes délivrées
- 201 procès-verbaux d'avertissement

POLICE JUDICIAIRE

La présence de chiens, le bivouac, la circulation motorisée en zone non autorisée et les feux sont les infractions les plus fréquentes.

Des plans de contrôle associant différents services de l'Etat sont actualisés chaque année par département. Dans ce cadre, le Parc national procède à des tournées de surveillance aux côtés de la gendarmerie, de l'OFB, de l'ONF et a mené une expérimentation de surveillance des aéronefs motorisés en vallée d'Ossau, avec la Brigade de gendarmerie des transports aériens Pau-Pyrénées.

Un travail d'harmonisation des outils et des pratiques de police a été mené au sein de l'établissement pour faciliter l'intervention des agents de terrain qui disposent désormais de documents uniques, validés par le procureur de la République (PV d'avertissement, mémentos, fiches...).

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nouveau conseil d'administration du Parc national des Pyrénées a été installé, le 8 février 2022, pour six ans. Sa composition a été renouvelée avec environ un tiers d'administrateurs nouveaux. Laurent GRANDSIMON, maire de Luz-Saint-Sauveur, a vu son mandat de président reconduit. Suite à sa démission, pour des raisons personnelles, du mandat de maire, Louis ARMARY, conseiller départemental des Hautes-Pyrénées, a été élu à la tête du conseil d'administration le 16 décembre 2022. Geneviève BERGE, conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques, et Andde SAINTE MARIE, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, sont respectivement première et deuxième vice-présidents.

- 3 sessions ordinaires
- 2 sessions extraordinaires du CA
- 4 réunions du bureau du Parc national



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (CESC)

Le CESC contribue à la mise en œuvre de la charte du territoire en matière de partenariat, de politique contractuelle et d'animation de la vie locale en s'appuyant sur des commissions thématiques.

En 2022, présidé par Elisabeth MEDARD, il a particulièrement travaillé sur :

- l'élaboration du dispositif d'évaluation de la charte du territoire,
- la mise en place d'un observatoire du territoire,
- la conciliation des activités de pleine nature avec la conservation des patrimoines,
- la marque « *Esprit Parc national - Pyrénées* ».

- 2 réunions du CESC
- 1 réunion de la commission Evaluation de la charte
- 1 réunion de la commission Marque



GÉRER EN PARTENARIAT

Le Parc national contribue aux politiques locales par la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux variés afin de contribuer à la gestion de sites.



PATRIMOINE MONDIAL UNESCO PYRÉNÉES - MONT PERDU

Co-gestionnaire du Bien Pyrénées-Mont Perdu au sein du comité directeur franco-espagnol à la composition paritaire, le Parc national contribue au rayonnement de ce bien classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La présidence du Bien est actuellement assurée par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.



RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU PIC DU MIDI (RICE)

Co-gestionnaires de la RICE, le Parc national, le Syndicat mixte du Pic du Midi et le Syndicat départemental de l'Energie 65 ont œuvré à un ambitieux projet de reconversion de l'éclairage public. Un levier pour la maîtrise des dépenses énergétiques et la meilleure prise en compte de la biodiversité nocturne. (Travaux effectifs en 2023)

DEUX RÉSERVES NATURELLES NATIONALES EN GESTION

La gestion de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle (vallée d'Aure) et de la Réserve naturelle nationale de la vallée d'Ossau est confiée par l'Etat, au Parc national.



En vallée d'Ossau, les agents ont poursuivi le suivi de la population et de la reproduction de vautours fauves grâce au baguage des poussins au nid.



En vallée d'Aure, les actions de connaissance, de suivi des espèces animales et des habitats se sont poursuivies. Des zones de quiétude hivernales du Grand Tétrás ont été installées. La mise en place d'un nouveau bâtiment a amélioré l'accueil du site d'Orédon.



ANIMATION DES SITES NATURA 2000

Le Parc national des Pyrénées est investi dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000 sur son territoire avec la participation au comité de pilotage de 12 sites Natura 2000 dans les Hautes-Pyrénées.

Animateur du plan de gestion Natura 2000 du Néouvielle, il a mis en œuvre des actions de connaissance, de gestion et de sensibilisation sur la réserve nationale.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

En 2022, la composition du conseil scientifique a été renouvelée par arrêté de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées en date du 15 avril 2022. Composé de vingt-six membres dont huit nouveaux, il est présidé par Jean-Paul METAILIE. Le CS a rendu 19 avis sur les autorisations de travaux et d'activités nouvelles en zone coeur du Parc national. Une journée thématique a permis un travail collectif sur les suivis et la gestion des ongulés sauvages au Parc national. La célébration de l'anniversaire du laboratoire d'Orédon a été l'occasion de conférences, de sorties sur le terrain mais aussi, la veille, d'une présentation par le maire de la commune d'Aulon, des actions de développement durable mises en œuvre sur son territoire et de la Réserve naturelle régionale d'Aulon.



LA COMMISSION D'INDEMNISATION DES DOMMAGES D'OURS ET DE LOUP (CIDOL)

Présidée par André MIR, maire de Saint-Lary-Soulan, la CIDOL s'est réunie à deux occasions en 2022. Les séances ont été consacrées à la présentation des éléments particuliers de contexte et à l'examen de 20 dossiers « indéterminés » ainsi que de 4 recours. 11 des 20 dossiers indéterminés ont fait l'objet d'une décision d'indemnisation, les 9 autres ont fait l'objet d'une décision défavorable. Tous les recours présentés ont été rejetés.



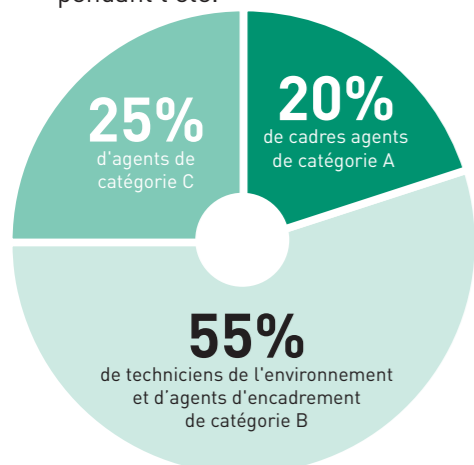
LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉQUIPES QUI RAJEUNISSENT ET SE FÉMINISENT



Les effectifs féminins représentent 40% de la communauté de travail. Ce chiffre est en augmentation, depuis 2020, notamment pour les filières techniques.

Le Parc national des Pyrénées est fort d'un effectif de soixante-douze agents permanents. Quinze personnels temporaires ont été mobilisés en renfort pendant l'été.



La moyenne d'âge, en net rajeunissement, est de 42 ans.

7 départs dont 4 à la retraite, 2 mutations et 1 rupture conventionnelle ont été remplacés via les emplois suivants :

- cinq gardes-moniteurs affectés en unités territoriales,
- un chargé de mission Milieux ouverts, agropastoralisme et prédateurs affecté au service Connaissance et gestion des patrimoines au siège,
- un conservateur de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle et d'appui au secteur de la vallée d'Aure,
- la directrice du Parc national des Pyrénées.

Ces nouvelles affectations ont principalement bénéficié au déploiement sur le terrain du Parc national des Pyrénées.

Un plan de requalification, adossé à un concours spécial, a permis le passage, en deux ans, de vingt-deux agents techniques de l'environnement de la catégorie C à la catégorie B.

95% des emplois permanents sont des titulaires des fonctions publiques

DIALOGUE SOCIAL

Organisé autour d'échanges avec les représentants du personnel : 4 réunions du comité technique et 5 du comité hygiène, sécurité et conditions de travail.

UN EFFORT DE FORMATION CONSÉQUENT

540 jours consacrés à la formation des agents soit en moyenne 7,50 jours par agent. Des formations techniques sur la biodiversité, la sécurité des déplacements en montagne, le secourisme au travail, la police de l'environnement, l'éducation à l'environnement ont été organisées localement.

DES MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS EN FAVEUR DU TERRITOIRE



La mise en œuvre du plan France Relance (1 727 272 € d'autorisation d'engagement sur la période 2022 - 2024) et la réalisation des opérations du plan Avenir montagnes (560 000,00 € d'autorisation d'engagement et de crédits de paiement).

TOUS LES PROJETS ONT ÉTÉ ENGAGÉS ET MENÉS EN OPTIMISANT LA SAISONNALITÉ DU TRAVAIL EN MONTAGNE. ON CITERA NOTAMMENT :

- la finalisation des travaux dans les refuges du Parc national (refuges d'Ayous, de Migouélou, du Larry et des Espuguettes) pour un montant de 1 333 347 €,
- la réalisation des travaux d'installation de toilettes sèches au lac de Gaube, vallée de Cauterets pour 160 000 €,
- le réaménagement de la maison du Val d'Azun et du Parc national des Pyrénées pour 402 000 €,
- la réflexion sur le devenir de la maison du Parc national de Gavarnie en concertation avec les acteurs locaux a été engagée, pour un coût de 100 000 €, au titre de l'élaboration et du concours d'architectes,
- des opérations de restauration écologique conduites en vallées d'Aure, de Luz-Saint-Sauveur - Gavarnie et, en cours, en vallée d'Aspe : suppression de vestiges (enlèvement de ruines hydroélectriques, bâtiments en ruine, démontage d'un ancien téléphérique minier), suppression de forêts non autochtones... pour 120 000 €.

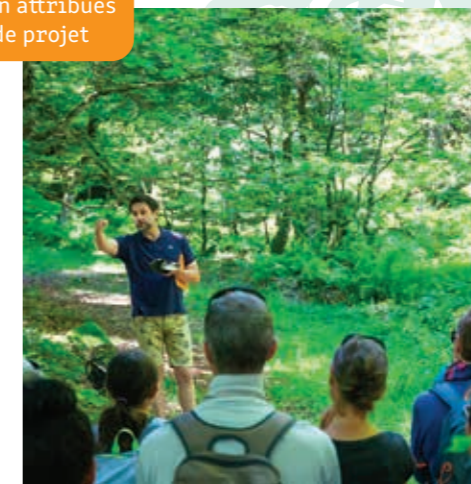
LE PARC NATIONAL A ÉTÉ RETENU AU TITRE DE TROIS PROJETS DE L'APPEL À PROJET « SENTIERS ET BIODIVERSITÉ » DU PLAN AVENIR MONTAGNES, À HAUTEUR DE 560 000 € :

- la requalification de trois sentiers emblématiques du Parc national - 240 000 € dont le plan Avenir montagnes 200 000 €,
- la requalification du sentier du lac de Gaube - Cauterets - montant du dossier : 200 000 € dont le plan Avenir montagnes : 170 000 €,
- la requalification du site d'Anéou en haute vallée d'Ossau : 120 000 € dont le plan Avenir montagnes : 100 000 €.

La maison du Parc national des Pyrénées d'Etsaut a été rénovée y compris les abords et accès. Financement : dotation de 450 000 € du ministère en charge de l'Écologie.

Enfin, le Parc national a accompagné financièrement des projets du territoire au titre des crédits d'intervention selon les modalités définies par la délibération du conseil d'administration (CA 24 - 2021 du 9 novembre 2021).

250 000 € de crédits d'intervention attribués aux porteurs de projet



DEUX CADRES D'INTERVENTION IDENTIFIÉS :

- un dispositif général d'intervention (200 000 €) pour les projets ciblés dans les cinq axes prioritaires de la charte,
- un appel à projets (50 000 €) avec pour thème, en 2022 « préservons le ciel étoilé ».

Dans l'ensemble, en 2022, le Parc national a mis en oeuvre plus de 2 700 000 € d'investissements et d'intervention en faveur du développement du territoire. Jamais encore un tel montant d'engagements à été atteint.



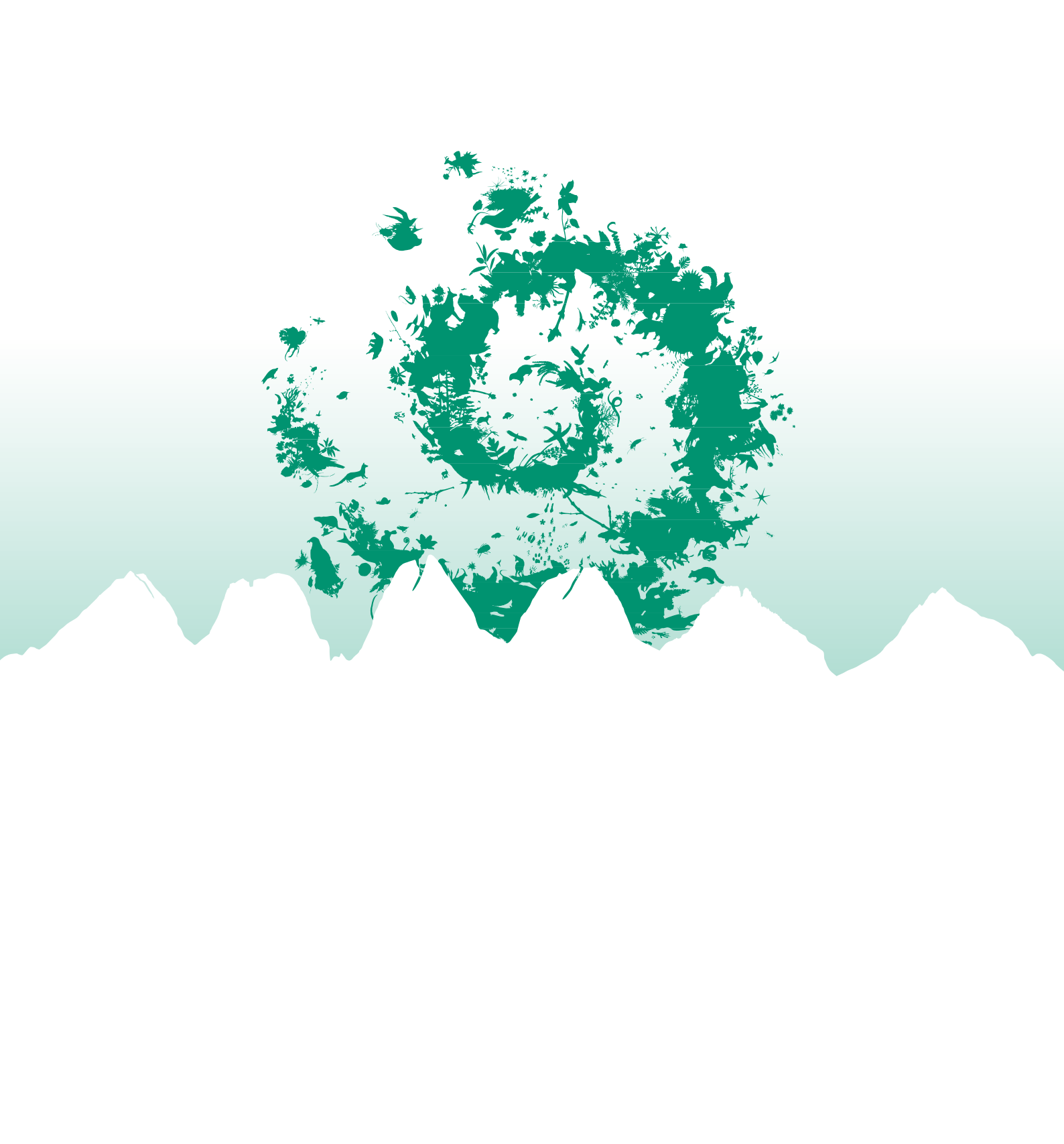
Le budget 2022 de l'établissement public s'est établi à 9 834 427 € en crédits de paiement dont :

DÉPENSES DE PERSONNEL
5 046 714 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 417 904 €

DÉPENSES D'INTERVENTION
239 777 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
2 130 030 €



Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2 rue du IV septembre, 65007 Tarbes

Tél : 05 62 54 16 40

contact@pyrenees-parcnational.fr

www.pyrenees-parcnational.fr

